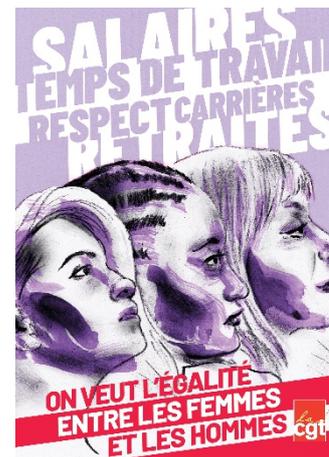




L'égalité entre les femmes et les hommes n'est toujours pas une réalité dans nos entreprises et administrations.

L'égalité professionnelle s'inscrit dans un projet de société et nécessite une volonté à la fois politique et budgétaire. **Les législations successives** et la mise en place de l'index égalité pour tenter de corriger les écarts **ne suffisent pas.**



Ce constat est largement admis et pourtant, il n'y a **aucune volonté du patronat et des gouvernements successifs pour** appliquer et faire appliquer la Loi et aboutir à **l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.**

Les chiffres illustrent ces inégalités au détriment des femmes :

- Elles perçoivent des **salaires de 23.5 %** en moyenne **inférieurs** à ceux des hommes (en prenant en compte les temps partiels) ;
- Elles occupent **42.6 % des emplois de cadre** alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes,
- Elles représentent **57 % des Smicard-es**
- Elles occupent près de **80 % des emplois à temps partiels**, dont beaucoup de temps partiels imposés ;
- Elles touchent des **pensions de retraite** de droits directs **38 % moins élevées** en moyenne que celles d'hommes ;
- Elles sont à la tête de **82 % des familles monoparentales** ;
- Elles prennent **95 % des congés parentaux** ;

« **Plafonds de verre, planchers collants, parois de verre** » sont autant de termes qui qualifient les carrières des femmes.

Elles ont plus difficilement accès aux postes à responsabilité, elles sont plus nombreuses à être dans les bas salaires et à y rester, elles sont concentrées dans des métiers à prédominance féminine sous-valorisés et mal rémunérés. Elles subissent aussi les carrières discontinues qui les pénalisent sur leur rémunération durant leur vie active, mais également sur leur pension de retraite.

Le poids de la parentalité

Le poids de la parentalité, incluant **la double journée et la charge mentale**, le manque de structures publiques de la petite enfance, pénalisent quasi-exclusivement la carrière des mères, accentuant encore les inégalités salariales.

Elles sont **30 % à réduire leur activité professionnelle à l'arrivée du 1er enfant.** Aujourd'hui, les métiers du soin et du lien sont en grande tension par manque d'effectifs et il manque plus de 200 000 places dans la petite enfance.

Malgré les scandales récents dans les crèches privées, aucune mesure solide n'a été annoncée pour **renforcer le service public de la petite enfance** alors même qu'il s'agit d'un facteur déterminant pour l'émancipation des femmes.

Premières victimes de l'austérité

Majoritaires parmi les personnels de la Fonction publique et principales usagères, les femmes seront les premières impactées par **les coupes sombres envisagées dans le budget pour les services publics**. Si la mobilisation intersyndicale a permis de faire reculer le gouvernement sur son projet d'imposer 3 jours de carence, il n'a pas renoncé à celui de baisser à 90% la rémunération des agent.es en cas d'arrêt-maladie. Nous combattons cette injustice profonde qui **pénalisera d'abord les femmes**, leur rémunération et leur pouvoir d'achat.

Enfin, les moyens alloués à la lutte contre **les violences sexistes et sexuelles** sont encore très en deçà des besoins. La convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail pour lutter contre la violence et le harcèlement au travail et la recommandation 206 associée sont appliquée à minima par la France.

Pour toutes ces raisons, partout en France, le 8 mars 2025 est l'occasion de rappeler nos revendications afin d'obtenir :

- l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes
- la revalorisation des métiers à prédominance féminine
- la transposition ambitieuse de la directive européenne pour la transparence salariale et la révision en profondeur de l'index Egapro.
- l'abrogation de l'âge légal de départ en retraite à 64 ans qui pénalise en premier lieu les femmes.
- des services publics de qualité répondant aux besoins notamment dans la petite enfance
- plus de moyens pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Les femmes ne veulent plus de paroles en l'air, elles veulent des actes !

L'Union locale des syndicats CGT de Lisieux et environs, dans le cadre de l'intersyndicale nationale, appelle au rassemblement de toutes et tous le samedi 8 mars 2025, place Mitterrand à Lisieux, 11 heures pour informer et débattre avec la population de cette journée internationale pour le droit des femmes.

